
ICANN79 | Forum de la communauté – Session de travail des dirigeants d’At-Large sur le programme d’aide financière de l’ICANN

Mardi 5 mars 2024 – 9h00 à 10h00 SJU

MICHELLE DESMYTER : Nous allons bientôt commencer. Veuillez lancer l'enregistrement s'il vous plaît. Bonjour et bienvenue à cette séance de l'At-Large pour sur le programme d'aide financière. Je suis Michelle Desmyter. Je suis responsable de cette séance. Cette séance est enregistrée et elle est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. Durant cette séance, les questions, les commentaires seront lus à voix haute, à haute voix si elles sont posées dans le pod Q&A. Si vous avez une question en ligne, et bien vous pouvez lever la main sur zone. Les participants en ligne pourront donc ouvrir leurs micros. Dans cette salle, nous allons utiliser le micro pour parler. L'interprétation pour cette séance inclut le français, l'espagnol et l'anglais. Veuillez citer votre nom pour la transcription et annoncer la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si elle est une langue autre que l'anglais. Avec cela, je vais passer la parole à Jonathan Zuck, président de l’ALAC.

JONATHAN ZUCK : Merci Michelle. Voilà, vous avez donc tous survécu à la réception hier soir. Il va falloir parler très fort, car vous avez certainement écouté beaucoup de musique très forte hier soir. Nous allons parler donc du programme d'aide financière. Je pense que beaucoup de personnes ici

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

vont être ravis de cela. Beaucoup d'entre vous viennent de la société civile et vous êtes tous très curieux d'en savoir un peu plus, à savoir quels sont les périmètres de ce programme. Donc il y a aussi beaucoup de travail fait sur les résultats des enchères afin que des finances soient mises de côté avant que l'organisation est mainmise dessus. Voilà, nous avons des invités ici qui vont nous parler de ce programme d'aide financière. Je n'ai rien donc à dire, donc je vais leur passer la parole.

GIOVANNI SEPPIA :

Giovanni Seppia, vice-président, Mise en œuvre des opérations de l'ICANN. Je suis du département des finances et je suis là avec Shayna Robinson. En effet, donc voilà, Giovanni Seppia, une fois de plus, vice-président, Opérations, mise en œuvre, département des finances. Et je suis là avec Shayna Robinson, directeur du programme de l'aide financière. Nous sommes là pour vous parler de ce programme, à savoir quel est l'état des lieux et nous allons parler de nos prochaines étapes. Avec cela, je voulais vous remercier de nous avoir invités. Nous allons faire une présentation qui sera suivie par une session de questions-réponses et nous espérons entendre vos questions et nous espérons pouvoir vous donner des réponses. Passons à la prochaine diapositive.

Voilà l'agenda, l'ordre du jour pour aujourd'hui. Nous allons parler du programme de ce programme d'aide financière et ensuite, nous allons parler de son développement et ensuite, vous expliquer certains des éléments clés. Nous allons parler de la recommandation numéro sept

et nous allons vous parler des prochaines étapes passées. Donc, s’il vous plaît, à la prochaine diapositive.

Lorsqu’il s’agit de la vision, ICANN est dédié à sa mission et agit donc dans l’intérêt public, c’est donc une opportunité pour l’organisation de maximiser son impact en soutenant la créativité et l’innovation. Et nous voulons donc un Internet interopérable, ouvert et transparent. Voilà, c’est la vision que nous avons mis en œuvre pour notre programme d’aide financière. Donc nous avons reçu les recommandations aussi du groupe communautaire qui travaille sur les résultats des enchères.

Ensuite, nous voulons être un programme qui soit compétitif, qui soit mondial et qui soit ouvert à toutes les candidatures des organisations éligibles à ce genre de projets. Il faut que ces projets soient bien sûr alignés à la mission de l’ICANN. Et ce programme de l’ICANN devrait pouvoir avoir un certain impact sur l’écosystème Internet et impacte les personnes à travers le monde qui investissent dans des solutions innovatrices et créatives qui pourront donc faire avancer la vision d’un Internet unique, interopérable et mondial. Donc, nous espérons mettre en œuvre des capacités plus importantes pour faire avancer donc et améliorer l’Internet à travers le monde. Prochaine diapo, s’il vous plaît.

Donc, comme vous le savez tous, la mission de l’ICANN est de garantir un système des systèmes d’identificateurs unique, stable et sécurisé. Donc les projets doivent être pertinents par rapport à la mission de l’ICANN, comme elle est notée sur cette diapositive. Et les objectifs, nous allons donc en parler. Prochaine diapo.

Lorsqu'il s'agit du développement de ce programme... Vous pouvez passer à une autre diapo, s'il vous plaît. Alors, d'où vient ce programme? En 2012, l'année où nous avons lancé la série de gTLD, c'était donc la dernière série qui a été lancée et nous avons dans ce sens... Oui, Nous avons donc introduit, présenté de nouveaux TLD – gTLD, pardon – et les entités qui sont des entités en fait, donc des applications pour des gTLD. Comme vous le savez, il y avait presque 2000 candidatures. Maintenant nous savons qu'il y a des... Et depuis nous avons introduit plus de 1 200 nouveaux gTLD. Dans certains cas, plus d'une entité a donc fait une application pour la même extension. Mais comme nous le savons, le DNS est configuré de façon à ce qu'il puisse y avoir un seul gTLD enregistré sous le même nom. Donc il y avait plusieurs entités qui avaient fait une candidature pour le même gTLD. Passons à la prochaine diapositive.

Il y avait donc plusieurs méthodes pour déterminer les données pour les nouveaux gTLD. Donc, dans le cas où une résolution ne pouvait pas être atteinte, il y avait donc une... Nous avons une dernière détermination et nous avons ce système d'enchères qui avait été mis en œuvre. Les résultats qui avaient été générés de ces enchères ont été nommés les résultats des enchères des nouveaux gTLD.

Alors donc, cet argent avait été mis de côté jusqu'à ce que les utilisateurs en aient besoin. Donc cela nous permettait de maintenir ce statut d'organisation à but non lucratif. Alors, un groupe de travail avait

été établi pour déterminer donc quelles allaient être les utilisations de cet argent qui avait été reçu à travers les enchères. Donc, le programme de l’aide financière est vraiment un accomplissement de la communauté de l’ICANN. Nous avons déterminé ensemble l’utilisation de cet argent. Nous avons aujourd’hui beaucoup travaillé, donc l’année dernière, beaucoup travaillé sur cela avec le groupe de travail et nous avons émis un rapport final qui a été approuvé par le conseil d’administration il y a deux ans. Et maintenant, nous allons lancer le premier cycle, la première série de ce programme d’aide financière. Prochaine diapositive, s’il vous plaît.

Avec cela, je vais passer la parole à ma collègue Shawna Robinson, qui est la directrice de ce programme. Elle nous a rejoint l’année dernière et on a tout de même l’impression qu’elle est avec nous depuis le début. Elle a une expertise très importante sur ce genre de programme. Je vais donc lui passer la parole.

SHAYNA ROBINSON :

Merci Giovanni. Merci à vous tous ici et à toutes les personnes qui sont en ligne. Merci de nous avoir invité ici pour pouvoir vous expliquer ce que nous faisons au niveau du programme. J’ai commencé l’été dernier; donc, je n’étais pas présente lors de toute l’activité qui a eu lieu avec le CCWG lorsqu’il s’agit des enchères. Mais je suis là à la ligne d’arrivée, donc c’est très intéressant. Et aujourd’hui, je voudrais vous parler un petit peu des détails, à savoir ce qui va se produire avec ce premier cycle de financement.

Donc, le groupe de travail a émis le rapport final. Vous avez donc les objectifs à l’écran ici. Tous ces objectifs sont alignés à la mission de l’ICANN. Donc, il n’y a aucune surprise. Il y a eu bien sûr le bénéfice vers le développement, la distribution, l’évolution des structures pour qu’ils soutiennent ce système d’identificateur unique de l’Internet, fournir ensuite du développement de capacité et du soutien pour l’infrastructure où il est nécessaire avant de faire avancer le travail lié à l’accès ouvert et au développement, à l’innovation et aux standards de la communauté de l’Internet et, bien sûr, de se préoccuper de la diversité, de la participation et de l’inclusion. Donc voilà, c’est ce qu’on essaye de faire à travers avec ce projet. Passons à la prochaine diapositive.

Donc le financement à ce jour, nous sommes à 200 millions de dollars, mais nous n’allons pas tout distribuer dès le début. Nous allons déboursier les fonds en plusieurs étapes. Donc nous avons un premier cycle de 10 millions afin de pouvoir avoir le temps et l’opportunité d’améliorer notre système, d’améliorer les décisions que nous allons mettre en œuvre et ensuite d’étudier les problèmes, les défis. Et bien sûr, nous pourrions ainsi améliorer le système. Pour cette première étape, nous allons pouvoir distribuer de 50 000 \$ à 500 000 \$. Bien sûr, cela va changer vis à vis du cycle, de tous les cycles, mais nous voulons avoir un bon point de départ. Passons donc à la prochaine diapositive.

Je vais expliquer un petit peu les critères de candidature. C’est donc une question que nous avons beaucoup entendue : Qui est éligible pour pouvoir obtenir cette aide? Beaucoup d’organisations, lorsqu’elles sont intéressées, doivent être une organisation charitable et bien sûr, ce terme veut dire deux choses différentes dans différents pays, dans différents contextes. Je ne peux pas vous dire aujourd’hui si votre organisation sera vue comme une organisation charitable.

Ces organisations ne peuvent pas être sujettes à des sanctions américaines puisque l’ICANN a son siège social aux États-Unis. Donc il faut être conforme aux lois du gouvernement américain. Donc il nous faut être prudent vis à vis de ces réglementations lorsqu’il s’agit des échanges commerciaux. Il faut que cette organisation n’ait aucun conflit d’intérêt avec l’ICANN. Il y a eu beaucoup de discussions à ce sujet dans cet environnement de participation à l’ICANN. Vous savez que chaque partie prenante peut prendre la parole et émettre une opinion. Donc, il est très difficile de mettre en œuvre des limites, à savoir qui peut participer et qui ne peut pas participer. Voilà, ce sont des choses sur lesquelles nous devons travailler afin d’améliorer le système alors que nous avançons. Mais nous avons tout de même des exigences légales, juridiques que nous devons suivre avec ce programme. Ces organisations doivent être conformes aux standards applicables au niveau de la réputation. Ils doivent avoir un compte en banque à leur nom et il faut que tout cela soit conforme au système bancaire américain. Diapositive suivante.

Comme Giovanni l'a dit, alors quelles sont les activités éligibles? Eh bien, il s'agit qu'elles soient alignées sur la mission de l'ICANN. Nous voulons nous assurer de ne pas financer des activités qui sont hors du cadre des activités de l'ICANN. Ensuite, ces activités ne doivent pas être un doublon d'activités qui sont déjà financées par l'ICANN. L'ICANN soutient différents projets, a un programme de bourses et différents programmes de financement et donc nous voulons garantir de ne pas doubler nos efforts. Et nous voulons nous assurer de faire bien attention à cela.

Enfin, étant donné que l'ICANN est une société d'intérêt public et qu'elle a certaines obligations, qu'elle se base sur les lois des États-Unis que nous devons respecter, et bien nous ne pouvons pas soutenir toutes activités politiques ou activités de lobbying. Nous ne pouvons pas aussi mener et soutenir des activités qui pourraient permettre l'enrichissement d'individus en particulier. Et bien sûr, nous ne pouvons soutenir aucune activité illégale considérée comme illégale dans le pays où le candidat est basé. Cela nous rendrait la tâche un peu trop difficile.

Parfait. Alors donc que pouvons-nous financer? On a parlé de ce qu'on ne peut pas financer, mais que pouvons-nous financer? Il s'agit de projets qui s'alignent sur la mission de l'ICANN. Nous voulons donc assurer et garantir le fonctionnement stable et sécurisé du système d'identifiant unique d'Internet, tel que décrit par les statuts constitutifs de l'ICANN. Et nous demandons également que toutes les propositions,

les projets qui fassent l'objet d'une candidature soient alignés sur certains thèmes ou certains domaines de travail qui s'alignent sur les objectifs de l'ICANN. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Le premier thème sur lequel nous nous concentrons est le système d'identifiant unique de l'Internet. Alors, c'est un sujet très vaste, bien sûr, mais il comprend différents domaines de travail que nous avons définis, sur lesquels les projets financés pourraient s'aligner. Tout d'abord, il s'agit d'appuyer le développement de normes pour le système d'identifiant unique de l'Internet. Alors, allons de gauche à droite. On pourrait aussi appuyer la maniabilité et la durabilité à long terme du système de noms de domaine. Renforcer la sécurité et la stabilité du système d'identifiant unique de l'Internet, c'est très important. Ensuite, nous passons à la deuxième ligne : améliorer l'acceptation universelle. Encore une fois, je vais de gauche à droite. Utiliser donc et assurer des écritures des langues multiples dans le cadre des systèmes que nous utilisons pour que ce système soit inclusif. Promouvoir des projets innovants qui permettent d'étendre l'utilisation des systèmes identifiants uniques de l'Internet et améliorer la performance de ce système.

Le deuxième thème sur la diapositive suivante se centre sur l'Internet en général et sur l'Internet unifié. Les domaines de travail de ce thème-là portent sur le fait d'avancer tous travaux liés à l'accès libre à l'Internet, d'améliorer l'interopérabilité de l'Internet pour traiter toute question d'urgence qui pourrait peut-être exclure certaines

communautés du DNS mondial et améliorer la résilience et la durabilité de l’Internet au niveau local, national et mondial. Encore une fois, ces thèmes sont assez vastes, mais l’idée est de faire en sorte que les candidats peuvent s’identifier et qu’il soit garanti qu’ils s’assurent que leurs projets reflètent ces missions.

Il y a deux thèmes supplémentaires sur la diapositive suivante, qui sont des thèmes assez transversaux et que nous voulons vraiment promouvoir au travers de notre travail. Le premier thème porte sur la diversité, la participation et l’inclusion des populations faiblement desservies. Nous avons un guide du candidat sur lequel nous avons vraiment beaucoup travaillé et qui mentionne notamment les populations faiblement desservies. Nous voulons essayer de faire en sorte d’inclure les personnes qui ne sont pas à la table des négociations actuellement. Nous voulons juste nous assurer qu’eux aussi aient voix au chapitre.

Et le dernier terme porte notamment sur le renforcement des capacités. Nous espérons pouvoir financer des projets qui auront un impact à long terme pour les bénéficiaires de ces projets afin qu’ils puissent poursuivre leurs efforts et continuer d’atteindre de bons résultats. L’idée n’est pas de financer un projet et puis qu’on n’en entende plus jamais parler. Non. Nous voulons renforcer la capacité et les capacités de nos bénéficiaires.

Diapo suivante. Il y a, je le répète, certains projets que nous ne pourrions pas financer et je voudrais donc me répéter sur ce point. Encore une fois, nous ne pouvons financer aucun projet qui sera le... qui fera le doublon d'activités qui sont déjà financées par l'ICANN. Nous ne pourrions pas les financer. Donc, au travers de notre programme d'aide financière, nous ne pourrions pas financer d'activités permettant l'enrichissement d'un individu. Nous ne pourrions pas financer toute activité politique ou de lobbying, ni aucune activité illégale dans le pays dans lequel le candidat est basé. Diapo suivante.

Comment allons-nous choisir, sélectionner les candidatures? Grande question. On nous l'a déjà posée à de nombreuses reprises cette semaine et dans les semaines précédentes, nous attendons de tous les candidats de soumettre leur candidature grâce à la plateforme de soumission des candidatures. Les candidatures doivent être soumises sur cette plateforme. Ne m'envoyez pas d'email, car je ne pourrais pas soumettre votre candidature pour vous. Une fois que nous recevons ces candidatures, il y aura différents contrôles et révisions que nous exécuterons. Tout d'abord, nous ferons un contrôle d'éligibilité. Nous voulons nous assurer que tout ce qui est requis pour rendre une candidature éligible soit bien présent pour passer à l'étape suivante. Ensuite, nous donc... contrôle de recevabilité en premier et contrôle d'éligibilité. Nous voulons donc bien sûr nous assurer que la candidature remplit tous les critères nécessaires et ensuite, nous aurons un comité indépendant d'évaluation des dossiers qui nous permettra d'évaluer la réussite potentielle du projet qui fera l'objet

d'une candidature. Alors, il n'y aura pas que moi et Giovanni qui prendront les décisions. Nous aurons également un panel, un comité indépendant d'évaluation des dossiers qui passera les différentes candidatures en revue. Passons à la diapo suivante.

Alors, sur quoi va se pencher le comité indépendant d'évaluation? Alors, encore une fois, toutes ces informations se retrouvent dans notre guide de candidature. Vous ne devez pas prendre beaucoup de notes. Tout ce qui est inclus dans le guide de candidature sera utilisé par le comité indépendant pour évaluer les différents dossiers. Encore une fois, nous voulons nous assurer que ces projets s'alignent sur notre mission et sur les objectifs de notre programme. Ensuite, nous voulons garantir que les projets candidats permettent de relever un défi en particulier, qu'ils permettent d'avoir un impact, qu'ils apportent une solution à un problème. Si ce n'est pas le cas, peut-être penserons-nous qu'il ne sera pas nécessaire de le financer. Et nous voulons également nous assurer qu'il y a un plan de travail exhaustif et qui comprend différentes activités de planification pour qui permet la planification des activités attendues.

Nous espérons aussi que les candidats envisageront les risques potentiels dans leur candidature. Nous voulons que les projets évaluent les risques potentiels et les défis à relever, les façons de les atténuer. Nous voulons aussi garantir que le budget pour chaque projet soit raisonnable. Le comité indépendant vérifiera cela. Et enfin, nous

voulons aussi nous assurer que l’équipe du projet a l’expérience et les compétences nécessaires requises pour mettre en place leur projet.

Et je vais maintenant rendre la parole à Giovanni. Merci beaucoup.

GIOVANNI SEPPIA :

Giovanni Seppia au micro. Merci Shayna. Alors nous avons déjà vu quelques questions qui ont été posées dans le pod Q&A. Nous allons les rassembler et y répondre à la fin de notre présentation si cela vous convient. Je vais donc passer à l’étape suivante, les étapes suivantes donc. Donc diapo suivante. Parfait.

Alors l’ouverture pour la première date de soumission des candidatures sera le 25 mars 2024. Elle sera ouverte à 15 h UTC et il vous sera possible de soumettre votre candidature jusqu’au 24 mai 2024. Vous avez donc une période de 60 jours pour poser votre candidature. On nous a posé des questions par rapport à cette période de 60 jours parce que certains des candidats potentiels nous ont dit que ce ne serait peut-être pas suffisant 60 jours. Mais je voudrais vous rassurer, le formulaire de candidature sera en ligne. Il sera simple, accessible. Ce ne sera pas un formulaire de dix pages comme ce qui est utilisé par certaines organisations internationales. Nous avons tenté de faire en sorte que ce formulaire soit le plus simple possible et qu’il permette vraiment à tout candidat potentiel de s’enregistrer et d’entrer les données dont nous avons besoin pour poser leur candidature. Ce formulaire sera automatiquement enregistré au fil de votre candidature jusqu’à ce que

vous soyez totalement prêt à soumettre votre candidature. Et alors? Une fois que vous cliquerez sur le bouton submit en anglais, soumettre ma candidature, ce sera fini. Vous ne pourrez plus revenir en arrière et commencera alors la phase d’évaluation de votre candidature. Diapo suivante.

Mais comme je l’ai dit, actuellement, nous travaillons sur la troisième édition du guide de candidature à notre programme qui a été publié sur la page web du programme d’aide financière de l’ICANN. La version. La deuxième édition a été postée sur cette page la semaine dernière et outre ce guide du candidat, vous pouvez aussi trouver toute une liste des changements qui ont été apportés à la version précédente. Ces modifications n’ont aucune influence sur les éléments clés de la procédure. Il s’agit notamment de modifications apportées à la forme du guide, de façon à ce que ce guide soit le plus compréhensible et accessible que possible.

Le guide pour la plateforme sera publié le 15 mars et sera publié aussi en différentes langues, pour cette troisième édition du Guide du candidat. Eh bien, il contiendra plus d’informations quant au formulaire de candidature en ligne ainsi que sur la politique du respect de la vie privée. Le 25 mars sera donc le jour où s’ouvrira la possibilité pour les candidats de poser leur candidature. Elle se terminera le 24 mai. Ensuite, en octobre 2024, nous... De juin à octobre 2024, nous effectuerons les contrôles de recevabilité et d’éligibilité. Ensuite, le Comité indépendant évaluera les dossiers et le contenu des

candidatures. Donc on parle d'un comité indépendant d'évaluation, mais en fait, il s'agira de plusieurs comités indépendants, car cela dépendra effectivement du nombre de candidatures que nous allons recevoir. Ceci étant dit, le comité indépendant d'évaluation passera en revue les différentes candidatures que nous recevrons.

En novembre 2024, nous passerons une dernière fois en revue, nous effectuerons une dernière fois des contrôles de recevabilité et d'éligibilité pour les candidatures sélectionnées et nous soumettrons ceci aussi, enfin au conseil d'administration en décembre 2024. Et on s'attendra à ce que le Conseil prenne une décision finale sur les candidatures sélectionnées. Et bien sûr, les décisions seront motivées afin d'expliquer comment les procédures d'évaluation des projets ont et auront été suivies et quelles seront les recommandations à émettre. Pouvons-nous passer à la diapo suivante? Merci.

Comme nous le savons, l'amélioration continue est essentielle pour garantir que le programme d'aide financière de l'ICANN fonctionne de façon dont il a été prévu. Aussi, les recommandations... Le Groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères a émis des recommandations. À la fin de chaque cycle, il sera possible d'émettre des recommandations pour peut-être peaufiner l'étape suivante. Et le CCWG-AP recommande également d'effectuer une évaluation externe à la fin de chaque cycle d'évaluation. C'est également quelque chose que nous allons mettre en œuvre dans le cadre des prochains cycles. Alors, quel sera le calendrier donc de cette révision externe? Donc, il y aura une révision externe qui sera possible, mais qui sera basée sur les

besoins du programme et qui sera séparée des révisions mandatées par les statuts constitutifs. Diapo suivante, s'il vous plaît,

Merci. Alors, où puis je m'informer? Comme je vous l'ai dit, il y a une page internet spécifiquement dédiée au programme d'aide financière de l'ICANN avec différentes sections, notamment une section comportant les documents clés concernant le programme. La version actuelle du guide de candidature, les différentes conditions que vous devrez ratifier lorsque vous soumettrez votre candidature, ainsi qu'un modèle de candidature qui serait utilisé pour faire signer l'accord, le contrat des candidats qui auront été sélectionnés. Et il y aura aussi une section portant sur la communauté sur ce site, sur le site ICANN.org. Donc il y a en fait... vous trouverez des informations sur la page de la communauté, mais sur la page Icann.org. Diapo suivante.

Nous avons aussi ouvert une ligne de communication avec chacun d'entre vous, du moins pour toutes les personnes qui veulent obtenir des informations sur ce programme d'aide financière. Voilà donc les contacts à l'écran. Nous allons répondre bien sûr, à tous les courriers que nous recevrons. Vous les envoyez à grandsprogrammes@icann.org. Nous avons aussi un service qui pourra vous aider à répondre à vos questions sur ce même programme et donc toutes ces questions que vous enverrez au bureau d'aide. Enfin, au centre de réponse de l'ICANN sera envoyé à la personne pertinente qui pourra répondre à votre question.

Voilà. Il y avait aussi une question sur la recommandation numéro 7. Nous n'avons rien sur notre présentation à ce sujet, mais je vais donc en parler malgré tout. Cette recommandation numéro 7 est une des 12 recommandations qui ont été présentées par le groupe de travail qui a travaillé sur les résultats des enchères. La recommandation de mon équipe. D'ailleurs, nous savons que certaines recommandations sont plus importantes, plus spéciales que d'autres recommandations et certaines nous posent quelques soucis. Donc voilà cette recommandation explique que les mécanismes de redevabilité de l'ICANN, tels que l'IRP ou autre mécanisme, ne peuvent être utilisés pour mettre à défi une décision, surtout lorsqu'il s'agit de l'évaluation qui a été faite par le panel, et cela axée sur l'approbation oui ou non d'un candidat. Donc il y a un espace où les informations peuvent être disponibles pour tous, tous les candidats de la prochaine série. Le groupe de travail intercommunautaire a reconnu qu'il faudrait donc amender les statuts constitutifs pour pouvoir justement appliquer une reconsidération avec un panel externe, d'une tierce partie pour évaluer ces recommandations.

Cette recommandation met en œuvre des limites pour mettre à défi certaines des décisions. L'idée de cette recommandation, c'est de minimiser... d'utiliser les résultats de ces enchères pour d'autres buts. La recommandation a été développée avant la mise en œuvre. Maintenant que nous sommes dans la phase de mise en œuvre, nous savons que toutes les décisions qui sont liées à ces candidatures vont être prises par ce panel indépendant. Il y a ces décisions sur l'éligibilité

et qui donc doivent être aussi prises en compte par d'autres départements.

Le conseil d'administration à Hambourg a essayé de porter, de parler de cette thématique et on a aussi parlé du mécanisme de candidature, à savoir s'il y aurait des limites d'accès. À partir de Hambourg, jusqu'à il y a quelques semaines, le conseil d'administration a écouté les préoccupations de certains membres de la communauté lorsqu'il s'agit cette résolution et a identifié plusieurs éléments. Donc, il y a quelques jours, nous avons envoyé une lettre à toutes les organisations charte, ces organisations qui participaient au travail du groupe de travail pour proposer donc une façon de répondre. Donc nous avons discuté du texte en lui-même. Nous voulons retirer une phrase. Donc nous avons retiré une phrase qui concernait les panels indépendants et les décisions des panels indépendants, les décisions sur les candidatures qui sont prises par des panels. Il nous faut rajouter qu'elles seront prises par le panel indépendant et par l'ICANN. Ce n'est donc pas des décisions seulement prises par le panel, mais ce sont aussi des décisions qui passent par les systèmes de redevabilité, les mécanismes de redevabilité de l'ICANN.

Donc voilà, ce processus a déjà commencé. L'amendement proposé, qui a donc été initié par le conseil d'administration, habilite les groupes de travail intercommunautaire pour qu'ils puissent faire des recommandations qui limiteraient l'accès aux IRP ou au processus de réconciliation, à moins que certains seuils étaient atteints. Toutes les

décisions du conseil d'administration sur les candidatures réussies après le premier cycle seront sujettes à la procédure accomplie. Et donc il y a là une notion de recharger le texte. Et donc, nous avons déjà fait la liaison avec le conseil d'administration. Je pense que Jonathan ne vous en parlera dans les mois à venir.

Donc, une fois que la communauté approuvera les mises à jour de cette recommandation 7 et que les amendements seront approuvés, le conseil d'administration pourra avancer. Donc, à la fin de l'année, le Conseil pourra approuver donc toute cette liste de candidatures. Nous allons continuer à collaborer et nous espérons que nous allons aller dans la bonne direction afin que nous puissions continuer à travailler sur ces projets.

Ceci étant dit, je sais que j'ai beaucoup parlé. Je sais que cette partie de cette présentation a été un peu complexe. Excusez-moi, mais c'est quelque chose... Ce sont des informations que je voulais partager avec vous pour que vous puissiez bien comprendre ce programme d'aide financière. Maintenant, nous allons demander à voir si vous avez des questions.

AZIZ HILALI :

D'abord, merci beaucoup pour ces deux exposés. Moi personnellement, je suis content que l'ICANN ait décidé de conserver ces financements provenant des enchères pour lancer des programmes intéressants pour les organisations à but non lucratif. J'ai plusieurs questions. D'abord,

j’ai vu dans votre exposé le mot charitable en anglais. Est-ce que cela veut dire des organismes à but non lucratif? C’est ce que j’ai compris.

Deuxième question. Est-ce que le formulaire pour remplir des demandes... Est-ce qu’il y a plusieurs langues, quelles sont ces langues? Et puis je voudrais aussi signaler que pour les ALS, je ne sais pas si vous connaissez notre organisation ALAC; elle est formée par des ALS qui proviennent, il y en a un peu près d’eux. Ce sont des ONG, la majorité sinon toutes sont à but non lucratif et donc je pense qu’ils seraient les organisations éligibles pour ce programme. Et on est content parce que nous avons beaucoup milité lorsqu’il y a eu des gTLD, lorsqu’en 2012, des gTLD où il y avait beaucoup de demandes sur le même gTLD comme le .ap, .home, .mail. Il y a eu des enchères et nous avons demandé toujours à l’ICANN : Qu’est-ce que vous allez faire de cet argent? Et c’est tant mieux. Donc je suis très content que ce soit fait ainsi.

Comme je suis un universitaire, je voudrais savoir : Est-ce qu’il y a une priorité pour... Je pense, c’est mon avis en tout cas. Est-ce qu’il y a une priorité pour encourager les universités à introduire des cours sur la gouvernance de l’Internet où on fera connaître un peu plus ces enjeux de la gestion des noms de domaine, des adresses IP? Moi personnellement, j’avais fait un cours sur l’université. J’ai trouvé que des ingénieurs qui sont en informatique et télécom n’ont pas une idée sur les serveurs racine, sur la gestion des noms de domaine, comment ils sont distribués et ça a été une très bonne expérience. Je pense que,

parmi les priorités, ce serait d'encourager les universités à introduire des cours et même des modules sur l'Internet, sur tout ce qui tourne autour de la gouvernance de l'Internet, pas seulement l'ICANN, mais parler de toutes les organisations qui s'occupent de ça.

Une dernière question. Juste une dernière question à propos d'évaluation. Est-ce que si c'est un projet assez important, est-ce qu'il va y avoir des étapes et le financement, est-ce que ce sera aussi par étape et est-ce qu'il y aurait, si jamais c'est arrivé dans d'autres organisations comme l'ISOC, si jamais une ALS ou une organisation n'arrive pas à finaliser le projet, est-ce que vous avez prévu d'arrêter le financement ou financer étape par étape pour que le projet si jamais il ne marche pas? Merci beaucoup.

SHAYNA ROBINSON :

Oui, j'ai pris des notes. J'espère que ça va aller. Bon, pour votre première question, lorsqu'il s'agit de statut charitable, oui, c'est vrai, nous voulons dire non profit, donc à but non lucratif. Mais ce statut est différent à travers le monde. Aux États-Unis, par exemple, il y a un statut qui s'appelle 501(c)(3), qui rend une organisation, un organisme non à but non lucratif. Donc il ne paye pas d'impôt. Donc il y a des manières de désigner ce genre d'organismes à travers le monde qui sont différents. Nous avons un programme, une détermination d'équivalence pour nous assurer que les standards qui existent dans d'autres pays sont charitables ou à but non lucratif. Donc nous

essayons de trouver le terme qui correspond. Oui, donc à but non lucratif serait un autre terme à utiliser.

Lorsqu’il s’agit de l’anglais ou du moins d’autres langues, vous savez que le guide a été publié dans les langues des Nations Unies. Donc les informations sont disponibles dans ces langues. Vous pouvez trouver cela sur notre site web, mais d’autres candidatures sont attendues en anglais. C’est une exigence parmi nos requêtes. Nous ne pouvons pas gérer les candidatures dans une autre langue. Elles doivent être soumises en anglais. Mais vous devriez savoir, nous ne testons pas la grammaire anglaise dans les candidatures. Donc il faut que les candidats puissent communiquer au mieux possible en anglais. Et nous ne jugeons pas les erreurs de grammaire.

Lorsqu’il s’agit des universités, des lycées ou tout autre organisme à but non lucratif qui travaillent sur ces sujets ou qui pensent travailler sur ce genre de sujet, et bien ce sont des organismes idéals que nous essayons d’atteindre, des organismes de la société civile, des organismes sur les droits numériques et tout cet écosystème. Donc ce ne sont pas forcément de grosses entreprises. Bien sûr, ils ont leur place, mais il y a des tas d’entités telles que celles-ci que nous voulons aider avec ce programme.

Et lorsqu’il s’agit du financement pour les candidats qui vont être éligibles, eh bien, comme vous l’avez dit, nous allons distribuer les financements par étapes. Vous n’allez pas recevoir tout l’argent au

départ. Il y aura donc un calendrier de paiement. Nous allons coordonner cela avec le rapport financier que nous recevrons. Par exemple, une portion de l’argent de la somme totale sera donnée au départ. Ensuite, nous allons demander un rapport aux candidats et ensuite, nous allons lancer un autre financement, nous allons distribuer un autre financement et nous allons mettre en place un système de redevabilité, à savoir pour être sûr que nous sachions vraiment où va l’argent. Mais nous allons pouvoir ainsi gérer le financement et pouvoir étudier le profil du candidat. J’espère que ça vous aide et que ça répond à votre question.

JONATHAN ZUCK :

Michelle, vous voulez lire la question? Allez-y.

MICHELLE DESMYTER :

Oui, donc Michelle au micro. Nous avons une question de la part de Lance. Quelles sont les informations spécifiques dont on aura besoin, dont une organisation charitable aura besoin, une organisation qui ne sera pas basée aux États-Unis?

SHAYNA ROBINSON :

Merci. Très bonne question. Alors si vous avez des documents de gouvernance des gouvernements, de sociétés dans votre pays qui définissent le type d’organisation que vous êtes, vous devrez nous les soumettre dans le cadre de votre candidature. Donc pour les organisations institutions basées aux États-Unis, on aura besoin du

numéro EIN. Mais pour toutes les autres organisations, nous demanderons à ces organisations de soumettre ces documents en précisant le type d'organisation qu'elles sont. Il y aura un processus qui sera effectué par des avocats en fait, des juristes, pour déterminer quel type d'organisation pose sa candidature. Mais ce n'est pas moi ni Giovanni qui feront cela.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci. Merci beaucoup pour votre présentation. C'est une période vraiment très enthousiasmante. Je pense que nous allons... Ça va vraiment permettre à l'organisation ICANN d'avancer. Alors un point sur lequel je voudrais poser une question et corrigez-moi si je me trompe, mais une fois qu'on aura passé ce processus de vérification, une fois que la candidature sera soumise à l'examen du conseil d'administration, que va faire le conseil d'administration?

GIOVANNI SEPPIA : Très bonne question. Et bien, on attend à ce que le conseil approuve la dernière étape de la candidature. Donc selon les recommandations du CCWG-AP, toutes les étapes de recevabilité et d'éligibilité auront été menées. Il y aura eu donc une évaluation par un comité indépendant d'évaluation et nous aurons des derniers contrôles de recevabilité et d'éligibilité. Donc, nous voudrions les passer une dernière fois en revue pour ces candidatures qui seront soumises au Conseil sur la recommandation du comité indépendant. Et donc, une fois que tout ceci aura été effectué, les candidatures seront soumises au conseil d'administration qui devra garantir que les bonnes procédures ont été

respectées et qui déterminera si effectivement les candidatures peuvent être sélectionnées ou pas. Donc le conseil ne va pas vraiment passer en revue les candidatures. En fait, il va seulement approuver le fait que les bonnes procédures auront été respectées.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Parfait. Merci beaucoup pour votre réponse.

JONATHAN ZUCK : Alors, il y a une tension dans votre présentation entre cette idée selon laquelle la candidature doit s’aligner sur la mission de l’ICANN et parallèlement, elle ne doit pas être un doublon des activités de l’ICANN. Aussi, je me demande s’il y a effectivement ce genre de chevauchement. Comment peut-on définir que ce n’est pas un doublon? Aziz a parlé de cours de formation à l’université. D’autres organisations, par exemple, pourraient vouloir aider les candidats pour les nouveaux gTLD. L’idée n’est pas non plus de vous tenir responsables, mais j’ai l’impression qu’il y a un peu une contradiction entre le fait de s’aligner sur la mission de l’ICANN et, en même temps, ne pas être un doublon des activités de l’ICANN.

GIOVANNI SEPPIA : Très bonne question, Jonathan. Comme on l’a dit, le projet devrait donc s’aligner sur la mission de l’ICANN et respecter les objectifs de l’ICANN, de la mission de l’ICANN. Alors bien sûr, tout candidat qui nous candidatures, qui nous est présenté, eh bien, nous ne pouvons pas vous dire si elle sera sélectionnée. L’idée est donc de passer en revue, de

s'aligner sur la mission de l'ICANN, mais aussi d'être sûr que les objectifs sont pertinents, que l'équipe ait les compétences nécessaires. Le CCWG-AP a fait des recommandations. Nous avons vu que nous avons traduit en objectifs. Donc il y a la mission de l'ICANN, les objectifs du programme et les domaines de travail couverts par le programme d'aide financière.

SHAYNA ROBINSON :

Oui, donc nous voulons en fait parler de projets de financement ici qui sont en cours et qui sont financés par l'ICANN par exemple. Si un projet est financé par la Coalition pour l'Afrique, et bien ce projet ne pourra pas être financé dans le cadre du programme d'aide financière de l'ICANN. Alors voilà, il va falloir un peu se dépatouiller avec toutes ces différences. Je sais qu'il y a énormément de personnes qui travaillent sur divers thèmes de travail. L'idée est en fait de garantir qu'on ne dépense pas de l'argent pour un projet qui est déjà, d'une façon ou d'une autre, financé par l'ICANN.

JONATHAN ZUCK :

Michelle. Oui, je vous en prie.

MICHELLE DESMYTER :

La question suivante nous vient de Rocio El Nino. Merci pour ces informations. Une question. Est-ce qu'un candidat peut être dirigeant d'un projet et partenaire d'un autre projet? Ou est-ce cette personne peut être le partenaire de différentes candidatures, de différents projets

qui font l’objet d’une candidature? Ou est-ce qu’on peut n’être impliqué que dans une seule candidature?

SHAYNA ROBINSON :

Merci pour cette question. C’est une très bonne question. Alors dans le guide du candidat, vous trouverez que tout individu peut soumettre sa candidature autant de fois que possible, qu’une personne peut être impliquée dans autant de projets que possible. Ceci étant dit, nous ne pourrions financer qu’un seul projet par candidat pour ce premier cycle. Et donc cela comprend aussi les partenariats, c’est-à-dire que si une organisation en particulier... Nous ne voulons pas en fait qu’une organisation reçoive tout le financement, nous voulons garantir que les recettes des enchères soient distribuées aussi équitablement que possible entre les personnes qui sont intéressées. Voilà, ce sont les règles pour ce cycle-ci.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Claire?

CLAIRE CRAIG :

Claire Craig au micro. Merci beaucoup pour cette présentation. J’ai quelques questions, mais je vais être très concise. Première question. J’imagine que les organisations qui ne font pas encore partie de l’écosystème de l’ICANN ne peuvent pas participer ou peuvent participer à ce programme. Donc il ne s’agit pas seulement des ALS ici. Vous avez parlé de projets qui sont déjà en cours, pas forcément dans

le cadre des activités de l’ICANN, mais des projets sur lesquels on travaille déjà. Est-ce que ces projets seraient éligibles? Ensuite, vous avez parlé de la capacité de l’expertise des membres de l’équipe. Est-ce que les experts de l’ICANN peuvent être utilisés dans le cadre de ces projets? Si oui, est-ce qu’on doit donner leur nom dans la candidature quand la candidature est soumise? Et enfin, s’agissant des candidatures, il y a différents projets qui sont financés par l’ICANN. Par exemple, le parrainage pour le renforcement des capacités. Est-ce que si on veut lancer un projet mais à long terme à cet effet, et donc ici je parle de renforcement des capacités dans les régions, à chaque fois qu’on lance ce genre de programme, on pose sa candidature à l’ICANN et on reçoit un petit financement. Donc moi, ce que je voulais savoir, est-ce que ces projets sont éligibles aussi? Et enfin, est-ce que les voyages, les déplacements peuvent être couverts par votre programme d’aide financière?

SHAYNA ROBINSON :

Merci. Effectivement, vous avez été très concise. Merci. Par rapport à votre première question, s’agissant des personnes qui ne sont pas encore impliquées dans la communauté, l’ICANN, oui, très certainement. Ce sont effectivement ces personnes-là qu’on veut cibler. L’idée est aussi d’améliorer, d’augmenter le taux de participants, d’améliorer la diversité. Donc, très certainement, nous visons ces gens-là aussi.

Alors, pour ce qui est des projets qui ont déjà commencé, oui, ils sont éligibles aussi. On ne s’imagine pas qu’on ne va recevoir que des nouvelles idées. Mais bien sûr, l’innovation et la façon d’aborder un défi ou un problème fait partie des critères qui seront évalués par le comité indépendant. Donc bien sûr que certaines activités qui sont déjà en cours pour être financées, mais il s’agira pour le candidat en fait de mettre en avant les caractères, les aspects innovants de leur projet pour pouvoir être financés.

Enfin, si vous consultez le guide du candidat, vous aurez des informations sur le budget, sur les personnes qui pourraient être incluses dans les projets. Et donc oui, si vous avez recours à des experts de l’ICANN, oui, ils devraient être nommés clairement dans la candidature.

Et s’agissant des doublons d’activités, ce sera une question difficile à résoudre. Mais l’idée est de ne pas avoir un double financement. Nous voulons être juste et donner à toutes les personnes intéressées la possibilité de participer. Donc, si vous avez l’impression que dans le cadre de votre projet, vous recevez déjà un financement de la part de l’ICANN, nous vous prions de ne pas soumettre votre candidature.

JONATHAN ZUCK :

Alors, il nous reste encore cinq minutes, donc nous vous demanderons de ne pas poser de multiples questions. Je vais maintenant donner la parole à Michelle.

MICHELLE DESMYTER : Alfredo Calderon demande si ce critère de ne pas tomber sous le coup de toute sanction américaine s’applique à tous les partenaires d’un projet collaboratif ou seulement aux responsables de l’organisation.

SHAYNA ROBINSON : Oui, cela s’applique à tous les partenaires. Effectivement, ce n’est pas qu’une exigence de l’ICANN, c’est une exigence du gouvernement américain. Nous voulons nous assurer que notre financement n’aille pas à un bénéficiaire qui fasse l’objet de sanctions américaines.

JONATHAN ZUCK : Oui, la personne à côté, pardonnez-moi, je ne connais pas votre nom.

PRANAV TIWARI : Je suis boursier ICANN et je m’exprime en mon nom. Merci pour votre présentation. Les start-ups et les démarrages des registres est une question. Dans beaucoup de pays tels qu’en Inde, il y a des organisations qui reçoivent des financements pour cela. Cela tombe sous le coup de réglementations. Parfois, c’est difficile aussi. Je voulais savoir est ce qu’à l’avenir il y aura des possibilités d’accorder des financements à ce genre d’organisations?

SHAYNA ROBINSON : C'est une très bonne question. Je sais effectivement qu'en Inde, cela peut être très difficile d'obtenir des financements étrangers, notamment pour un projet. Actuellement, nous n'envisageons pas d'ouvrir ce programme à des individus, mais au fil du temps, peut-être au fil des révisions, que nous effectuerons, cela deviendra possible.

JONATHAN ZUCK : Merci. Michelle, je vous redonne la parole.

MICHELLE DESMYTER : Christine Goldberg pose une question. Est-ce qu'un financement sera disponible en dehors de la journée UA, de l'acceptation universelle?

SHAYNA ROBINSON : Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par journée UA, acceptation universelle.

JONATHAN ZUCK : Oui, oui, vous êtes dans la file. Vous pourrez poser votre question, ne vous inquiétez pas. Pourriez-vous répéter la question, Michelle, s'il vous plaît?

MICHELLE DESMYTER : Y a-t-il un financement disponible pour l'acceptation universelle en dehors de la journée qui ne tomberait pas dans le champ d'application de la journée UA?

SHAYNA ROBINSON : Oui, effectivement, ce sera possible. Ce financement sera disponible.

JONATHAN ZUCK : Merci. Parfait. Lilian.

LILIAN IVETTE DE LUQUE : Merci Jonathan. Je vais m'exprimer en espagnol. Ma question se base sur le contexte de l'Amérique latine. Lorsque nous soumettrons notre candidature, devrions-nous y joindre des documents qui certifieront l'existence juridique de cette organisation qui soumet sa candidature? Parce que très souvent dans notre pays, ces documents doivent être renouvelés, par exemple pour la Chambre du commerce. La Chambre de commerce doit donc être une chambre qui n'a pas, qui est à but non lucratif. Et donc parfois, nous devons avoir des documents clarifiant qu'il n'y a aucune poursuite judiciaire à l'encontre de cette organisation. Devons-nous ajouter cela aux documents de la candidature?

SHAYNA ROBINSON : Merci. Oui, effectivement. Nous demanderons à tout candidat de soumettre tout document juridique lié à l'organisation qui détermine si cette organisation est admissible au programme et si elle est éligible au programme. Donc tout document que vous avez à votre disposition, nous les accepterons. Et puis nous aurons une équipe de juristes qui évaluera ces documents et qui vérifiera ces informations et ce qui est

inclus dans votre candidature. Donc plus vous nous donnez d’informations, plus il sera facile pour nous de déterminer si oui ou non vous êtes admissible.

JONATHAN ZUCK : Dernière question.

INTERPRÈTE : Et malheureusement, le nouvel intervenant s’exprime hors micro. L’interprète ne l’entend pas.

ANDREW MACK : Donc j’étais dans le groupe de soutien pour l’Afrique. On sait bien que ce genre de choses peuvent être très compliquées. Deux questions. Il s’agit de choisir le bon groupe dès le départ, il y a un critère y afférent. Et enfin, quel sera le soutien que ces groupes dont ces groupes vont bénéficier? Je sais qu’il y a un processus de révision, d’évaluation. Est-ce que vous pourriez parler de la capacité en interne que vous avez ou dont vous avez besoin pour soutenir ces projets? Et pourriez-vous aussi nous en dire un peu plus sur la façon dont le processus d’approbation se déroulera pour garantir que la qualité est au rendez-vous? Merci.

GIOVANNI SEPPIA : Merci. Alors notre département... Un département a été établi l’année dernière pour nous assurer que tout est bien respecté et bien sûr, nous allons étendre les capacités de ce département. Actuellement, nous

sommes en territoire inconnu car nous n'avons encore lancé aucun cycle. Donc nous allons apprendre au fil du temps. Une fois que les candidatures seront ouvertes, nous verrons combien de candidatures nous allons recevoir. Et bien sûr, nous nous assurons d'avoir un soutien suffisant en interne et en externe pour pouvoir développer les processus tels que nous les avons prévus, de façon à ce que tout se produise, tout se déroule de manière fluide. Et s'agissant du processus de révision, d'évaluation, cela va aussi dépendre du nombre de candidatures que nous allons recevoir et du taux de réussite du premier cycle. Donc, il y a différents facteurs dont nous allons devoir prendre en compte pour concevoir ce processus de révision à la fin du premier cycle.

Nous serons disponibles pour vous à l'étage. Vous savez, nous avons un stand, nous serons ici et demain, nous avons une réunion prévue dans la salle principale qui s'appelle Boardroom A. Je vous remercie de votre présence. Nous sommes disponibles, nous avons des informations sur notre site web. Bien sûr, nous serons encore une fois à l'étage pour vous, pour répondre à vos questions aujourd'hui et demain. Merci beaucoup de nous avoir invité.

JONATHAN ZUCK :

Nous avons quelques questions qui sont encore en ligne. Nous avons des questions que nous vous ferons passer. Merci.

d’aide financière de l’ICANN

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]